

Inauguration de la plateforme de formation interprofessionnelle de
SARLAT

SARLAT, le samedi 16 novembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être à vos côtés pour cette inauguration de la plateforme de formation interprofessionnelle de SARLAT, tant cette structure correspond à un investissement capital sur le territoire du Sarladais.

Je veux d'abord saluer l'esprit d'initiative qui vous a tous motivé pour construire ce projet et en permettre l'aboutissement.

Je pense bien sûr aux élus, au premier rang desquels le Président du Conseil régional et le Maire de Sarlat, en sa qualité de Président de la communauté de communes, je pense aussi aux entrepreneurs du Périgord noir, à la maison de l'emploi, à l'association interprofessionnelle et au proviseur du lycée.

C'est votre engagement commun qui a été le moteur du projet et qui a contribué à sa concrétisation.

Je me souviens de mon audition sur le sujet par le Commissariat général à l'investissement dans le cadre du programme des investissements d'avenir, après les interventions du Président du Conseil régional et du Président de la communauté de communes.

Créer une structure opérationnelle de proximité qui réponde aux besoins de formation dans la restauration du bâtiment était certes nécessaire, mais les points forts qui ont convaincu le comité de sélection sont l'engagement des entreprises privées dans ce projet public et les liens étroits tissés avec l'Education nationale.

Six mois après son ouverture, la plate-forme répond aux ambitions de ses partenaires, puisqu'elle a déjà formé une centaine de stagiaires.

S'il fallait une preuve supplémentaire de sa pertinence, nous l'avons aujourd'hui.

J'affirme aux côtés du Président du Conseil régional combien la formation est un outil essentiel de notre politique de l'emploi.

Il convient de rattraper notre retard dans la promotion de cette noble voie pour accompagner les mutations économiques auxquelles nous sommes confrontés, pour gagner en compétitivité et bien sûr pour conforter l'implantation territoriale de nos entreprises.

Cela passe par des jeunes formés et bien formés.

La formation par l'apprentissage permet à 8 jeunes sur 10 de trouver un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.

N'est-ce pas là une opportunité pour les jeunes de notre région et de notre département de trouver un emploi gratifiant, valorisant, avec des possibilités d'évolution dans sa carrière professionnelle ?

Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi a fixé l'objectif de faire progresser le nombre d'apprentis dans notre pays de 435 000 actuellement à 500 000 d'ici 2017.

Au vu des résultats des années 2012 et 2013, c'est un objectif raisonnable, réaliste et atteignable si les partenaires se mobilisent comme cela a été le cas à Sarlat.

Nous recevons encore beaucoup trop de courriers de parents et de jeunes désespérés qui ont trouvé une place dans un centre de formation, mais ne trouvent pas d'entreprise et donc de contrat d'apprentissage.

Nous ne pouvons pas nous y résoudre. Le succès de l'apprentissage nous oblige tous.

C'est une priorité du Gouvernement qui attache une grande importance au développement des projets de l'action « formation en alternance et hébergement » du programme des investissements d'avenir, déployée par la Caisse des dépôts et consignations et qui a déjà permis la mobilisation de 240 millions d'euros pour la mise en œuvre de près de 60 projets innovants, tels celui de Sarlat, qui généreront 12 000 places de formation supplémentaires pendant que 4000 places d'hébergement seront construites, reconstruites ou rénovées.

Le Gouvernement s'appuie sur la dynamique portée par la région Aquitaine pour développer la formation professionnelle, c'est son rôle dans l'exercice de cette compétence décentralisée.

Après avoir investi dans la plate-forme de Sarlat, vous portez aujourd'hui, Monsieur le Président, le projet de pôle de formation professionnelle de Périgueux et de Boulazac, en liaison étroite avec la communauté d'agglomération, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers.

Je sais combien votre engagement personnel peut nous permettre d'aboutir et faire de la Dordogne un acteur majeur de la formation en Aquitaine.

Soyez assuré de mon soutien en ce sens, tant nos jeunes et nos entrepreneurs en ont besoin.